LYCÉE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY

Adresse : BP 155 Cité scolaire du Butor

97492 SAINTE CLOTILDE Cedex

Tél : 02.62.90.90.30 Fax : 02.62.20.12.98

Mél: ce.9740082w@ac-reunion.fr

VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR LES CLASSES SUIVANTES:

- BAC PRO HYGIÈNE, PROPRETÉ, STÉRILISATION (HPS)- 2nd, 1^{ère}, Terminale -
- BAC PRO ASSISTANT SERVICE SOIN à la PERSONNE (ASSP) 2nd, 1^{ère}, Terminale -
- CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)-1 et 2 eme année -
- CAP ASSISTANT TECHNIQUE MILIEU FAMILIAL et COLLECTIF (ATMFC)-1ère et 2éme année -
- CAP EMPLOYE VENTE SPECIALISE (EPC)-1ère et 2éme année -
- CAP AGENT HYGIENE PROPRETE (APH)-1ère et 2éme année -

Tableau à faire compléter par le Médecin traitant et à ramener à l'Infirmerie

Selon le tableau 2019 des vaccinations en milieu professionnel : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_mars_2019.pdf

NOM: PRENOM: CLASSE:

Vaccinations Obligatoires contre :		
Tuberculose	Date de la vaccination (BCG):	
	Date du IDR (Tuber test® de référence) et mesure en mm:	
Diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP)	Date de la 5 ^{ème} dose (ou du 3 ^{ème} rappel entre 11 et 13 ans):	
Hépatite B	Date et nombre d'injections:	
	Dosage des AC antiHBs:	
Rougeole	mise à jour conformément au calendrier des vaccinations pour atteindre deux doses de vaccin trivalent Date et nombre d'injections:	

Date : Signature et cachet du médecin :

LYCÉE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY

Adresse : BP 155 Cité scolaire du Butor

97492 SAINTE CLOTILDE Cedex

Tél: 02.62.90.90.30 Fax: 02.62.20.12.98

Mél: ce.9740082w@ac-reunion.fr

NOTICE INFORMATION

ÉTUDIANTS EN BTS MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT (BTS MSE) :

Selon le tableau 2019 des vaccinations en milieu professionnel : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_mars_2019.pdf

Les étudiants en BTS Métiers des Services à l'environnement doivent justifier de vaccinations obligatoires ou recommandées qui varient selon les secteurs des stages.

STAGES EN:	Vaccinations Obligatoires :
Établissements de prévention, de soin ou hébergeant des personnes âgées	Obligatoires : - Tuberculose (BCG) - Diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP) - Hépatite B - Rougeole (ROR) Recommandées : - Coqueluche - Grippe saisonnière
Service ou entreprise de traitement des eaux usées (et station d'épuration)	Recommandées (ou Obligatoires : se rapprocher du service ou de l'entreprise) : - DTP - Hépatite A - Hépatite B (égoutiers) - Leptospirose (si exposé)
Service ou entreprise de ramassage et de tri des déchets	Recommandées (ou Obligatoires : se rapprocher du service ou de l'entreprise) : - DTP - Hépatite B

Au moment de la signature de la convention de stage, l'étudiant(e) se renseigne sur les vaccinations obligatoires mises en place dans le service ou l'entreprise qui l'accueille et met ses vaccins à jour.

Signature de l'étudiant :

Signature des parents : (Étudiants mineurs)

LYCÉE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY

Adresse : BP 155 Cité scolaire du Butor

97492 SAINTE CLOTILDE Cedex

Tél : 02.62.90.90.30 Fax : 02.62.20.12.98

Mél: ce.9740082w@ac-reunion.fr

ÉTUDIANTS EN BTS MÉTIERS DES SERVICES ÀL'ENVIRONNEMENT (BTS MSE) :

Selon le tableau 2019 des vaccinations en milieu professionnel : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_mars_2019.pdf

Pour les stages en établissements de prévention, de soin ou hébergeant des personnes âgées (Clinique et hôpitaux) faire compléter le tableau suivant par le médecin traitant .

NOM: PRENOM: CLASSE:

Vaccinations Obligatoires contre :		
Tuberculose	Date de la vaccination (BCG) :	
	Date du IDR (Tubertest® de référence) et mesure en mm :	
Diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP)	Date de la 5 ^{ème} dose (ou du 3 ^{ème} rappel entre 11 et 13 ans) :	
Hépatite B	Date et nombre d'injections :	
	Dosage des AC antiHBs :	
Rougeole	Mise à jour conformément au calendrier des vaccinations pour atteindre deux doses de vaccin trivalent. Date et nombre d'injections :	

Date : Signature et cachet du médecin :